

La nouvelle équipe des élus

Pages 2 et 3



L'ÉDITO

Un Conseil municipal est composé d'hommes et de femmes, actifs ou retraités, qui ont choisi de s'engager dans la vie locale. Ce hors-série est consacré à la présentation de **cette nouvelle équipe municipale**. Vous y découvrirez **un premier portrait de l'une de mes adjointes**. Enfin, en 4^{ème} de couverture, **un extrait du Conseil municipal d'installation** qui a eu lieu vendredi 20 mars dernier.

Parmis les premiers projets du Conseil municipal, un **Conseil des Jeunes** va voir le jour. Nous voulons que ce dispositif soit **un espace où notre jeunesse pourra s'exprimer librement, partager ses idées et proposer des projets pour son village**.

Ce ne sera pas seulement un lieu d'écoute, mais aussi et surtout **un lieu d'action**. Les jeunes y apprendront à débattre, à collaborer et à s'impliquer concrètement dans la vie locale. Ainsi, ils deviendront des acteurs à part entière de la commune, tout en développant leur esprit de citoyenneté et de responsabilité. C'est une belle manière de tisser des liens, d'encourager la créativité et de préparer l'avenir de Chaniers.

Les adjoints et conseillers délégués proposeront bientôt leurs disponibilités pour leurs permanences en mairie. Celles-ci seront affichées à l'accueil de la mairie et sur le site internet. Vous pourrez alors, en fonction de vos besoins prendre rendez-vous avec eux.

Merci de votre confiance.

Eric Pannaud, Maire.

Eric Pannaud
Maire



Responsable
informatique
60 ans

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Jean-Luc Fourré

1er adjoint
Affaires générales
Voirie - cimetière



Retraité RH
74 ans

Claudia David

2ème adjointe
Communication
Animations



Clerc
41 ans

Daniel Canus

3ème adjoint
Affaires scolaires
Associations



Retraité VRD
66 ans

Déborah La Rosa

4ème adjointe
Économie - Commerce
Tourisme



Responsable service
commerce/Saintes
30 ans

Jacques Bertot

5ème adjoint
Bâtiments - Réseaux
Projets de construction



Retraité fonction
public territoriale
74 ans

Marylène Bonnin

6ème adjointe
Affaires sociales
CCAS



Retraîtée fonction
publique
67 ans

Michel Siaudeau

7ème adjoint
Finances - Occupation
domaine public



Retraité
Commerce
71 ans

Anne-Gaëlle Clément

Conseillère déléguée
Jeunesse - Cadre de vie
Environnement



Kinésithérapeute
42 ans

Jean-Pierre Carton

Conseiller délégué
Urbanisme
(PLUI - droits des sols)



Retraité Armée de l'air
68 ans

ZOOM SUR...

Sophie Goineau



Ingénieur
agronome
37 ans

Charlotte Goncalves



Technicienne
bureau d'étude
28 ans

Stéphane Wattebled



Sapeur-Pompier
50 ans

Marie Labrousse



Exploitante
agricole
34 ans

Grégory Dienon



Chauffeur
ripeur
40 ans

Julie Gaudin



Coordinatrice
administrative
35 ans

Arnaud Baron



Ouvrier
agricole
35 ans

Maud Pinto De Matos



Assureur
agricole
45 ans

Florian Guérin



Chef d'entreprise
36 ans

Ludivine Jean



Cheffe
d'entreprise
46 ans

Thomas Antonicelli



Responsable
service festivités
44 ans

Jennyfer Mège



Agent SNCF
45 ans

Laurent Moraud



Kinésithérapeute
respiratoire
54 ans

Monique Boton



Retraitée
71 ans

Laurent Favereau



Retraité fonction
public
62 ans

Sandrine Fournales



Assistante gestion
commerciale
55 ans

Laurent Duquesne



Chargé mission
Ch. d'agriculture
61 ans



PORTRAIT

Déborah La Rosa

Adjointe au développement économique, commerce et tourisme.

« Afin de dynamiser notre commune, je vais travailler à soutenir les commerçants, artisans et professionnels du service en facilitant leur installation et en valorisant leur savoir-faire. La commune souhaite également revitaliser et développer le marché alimentaire du mercredi pour créer un lieu convivial et d'échanges au cœur de Chaniers.

Je vais aussi participer au développement touristique de la commune en mettant en lumière les atouts de notre territoire et notamment les abords de la Charente.

Dans les semaines et mois à venir, je viendrai rencontrer les commerçants afin de me présenter et mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes. Si vous êtes professionnels à Chaniers et souhaitez un rendez-vous, vous pouvez aussi en faire la demande auprès de la mairie à l'adresse suivante : contact@chaniers.fr»



Extraits du conseil municipal du 20 mars 2026

Présents : ANTONICELLI Thomas, BARON Arnaud, BERTOT Jacques, BONNIN Marylène, BOTON Monique, CANUS Daniel, CARTON Jean-Pierre, CLÉMENT Anne-Gaëlle, DAVID Claudia, DIENON Grégory, DUQUESNE Laurent, FAVEREAU Laurent, FOURNALES Sandrine, FOURRÉ Jean-Luc, GAUDIN Julie, GONCALVES Charlotte, GOINEAU Sophie, GUERIN Florian, JEAN Ludivine, LABROUSSE Marie, LA ROSA Déborah, MEGE Jennifer, MORAUD Laurent, PANNAUD Eric, PINTO DE MATOS Maud, SIAUDEAU Michel.

Excusé : WATTEBLED Stéphane

Secrétaire de séance : GONCALVES Charlotte

► Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 2 mars 2026.

► Installation du nouveau conseil municipal

Monsieur Eric Pannaud, Maire, accueille les membres du conseil municipal et donne la lecture des résultats constatés du 15 mars 2026. La liste conduite par Eric PANNAUD a recueilli 1505 voix et a obtenu 27 sièges. Les 27 élus sont nommés et installés dans leur fonction.

► Élection du Maire

Le président de séance est le conseiller municipal doyen d'âge, il s'agit de M. Jean-Luc Fourré.

Deux assesseurs, Marie LABROUSSE et Arnaud BARON sont désignés pour compléter le bureau de vote. Chaque conseiller municipal remet son enveloppe contenant un bulletin de vote. M. PANNAUD Eric ayant obtenu la majorité absolue (25 voix) a été proclamé Maire et prend la présidence de la séance.

► Elections des adjoints

La liste des candidats proposés : M. FOURRÉ Jean-Luc, Mme DAVID Claudia, M. CANUS Daniel, Mme LA ROSA Déborah, M. BERTOT Jacques, Mme BONNIN Marylène, M. SIAUDEAU Michel, ayant obtenu la majorité absolue, les candidats sont proclamés adjoints et immédiatement installés.

► Désignation des conseillers délégués

Il est proposé par M. Le Maire de confier les missions suivantes à : Mme CLEMENT Anne-Gaëlle : jeunesse, conseil des jeunes et cadre de vie/ environnement et à M CARTON Jean-Pierre : Urbanisme et droit des sols, affaires foncières. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

► Lecture et remise de la Charte de l' élu local

La Charte de l' élu local énonce 8 principes déontologiques que tout élu local devra respecter durant son mandat, dans un but de prévention des risques d'infraction. Le Maire remet aux conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats municipaux ». Le conseil municipal prend acte de la charte de l' élu local.

► Fixation des indemnités de fonction

Les élus locaux peuvent bénéficier d'indemnités de fonction qui viennent compenser les dépenses et les sujétions

qui résultent de l'exercice de leur charge publique. Les taux suivants ont été proposés au vote : 56% pour M. Le Maire, 23 % pour le 1er adjoint et 20 % pour les autres adjoints et les conseillers délégués.

Le conseil municipal valide les taux proposés à l'unanimité.

► Désignation des commissions municipales permanentes

Le Maire est le président de chacune des commissions municipales. Un vice-président est nommé, qui peut convoquer les membres et présider si le maire est absent ou empêché. Les commissions peuvent se réunir autant de fois que nécessaire, elles n'ont pas de pouvoir de décision, elles donnent un avis préalable, les séances ne sont pas publiques.

- **10 commissions facultatives** sont proposées par M. Le Maire : Animation/Culture, Urbanisme/PLUI/SCOT, Travaux/bâtiment/voirie, Économie/Tourisme, Environnement/cadre de vie, Citoyenneté/Jeunesse, Communication, Associations, Education, Finances.

Le conseil municipal, valide à l'unanimité la création des 10 commissions et leur composition.

- **La commission permanente d'appel d'offres** : Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la CAO à caractère permanent :

Jacques BERTOT, Jean-Luc FOURRÉ, Daniel CANUS, Jean-Pierre CARTON, Michel SIAUDEAU, les titulaires. Maud PINTO DE MATOS, Charlotte GONCALVES, Laurent DUQUESNE, Jennifer MEGE, Déborah LA ROSA, les suppléants.

- **La commission permanente : Conseil administration du CCAS**

Le conseil municipal, désigne à l'unanimité la liste suivante pour siéger au conseil d'administration du CCAS : BONNIN Marylène, FOURRÉ Jean-Luc, GONCALVES Charlotte et FAVEREAU Laurent.

► Élection des délégués pour les EPCI et syndicats mixtes

Le Conseil Municipal désigne les représentants élus au sein des organismes extérieurs. Chaque désignation fait l'objet d'un vote et d'une délibération spécifique. Vous pouvez retrouver la liste des délégués élus dans les délibérations N° 33 à 39 sur www.chaniers.fr.

► Les délégations de pouvoir du conseil municipal au Maire

Les domaines de compétence pouvant être délégués par le Conseil municipal au maire sont énoncés à l'article L2122-22. Ces délégations ne sont jamais obligatoires : le Conseil municipal reste libre ou non de déléguer tout ou partie de ses compétences. La délégation est consentie par délibération. Vous pouvez retrouver la liste des délégations de M. Le Maire dans la délibération N°32 sur www.chaniers.fr.

Retrouvez l'intégralité des délibérations des conseils municipaux en mairie et sur notre site internet : www.chaniers.fr

